

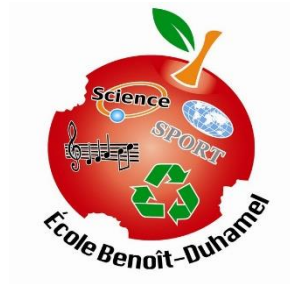


Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

2019-2022

# Projet éducatif

## École Benoit-Duhamel



Joël Tremblay, directeur

Présenté et adopté par le conseil d'établissement le 29 mai 2019

Résolution CE-2018-2019-35

## **But et définition du projet éducatif**

C'est un outil qui nous permettra de nous définir et de faire connaître nos orientations, nos priorités d'actions et nos résultats attendus afin d'assurer la réussite de tous nos élèves.

Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des enfants de l'école Benoît-Duhamel ainsi que des attentes formulées par le milieu en lien avec l'éducation. Il est le résultat d'un consensus en progression constante. Il a été élaboré en faisant appel à la collaboration des différents acteurs de l'école, c'est-à-dire : les élèves, les parents, le personnel de l'école et des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Sous la supervision du conseil d'établissement, le comité du projet éducatif formé de la direction de l'école et des membres du personnel a fait l'analyse de l'environnement interne et externe de l'école. Plus de 170 parents ont participé à un sondage électronique qui se veut être un outil précieux dans notre analyse de la situation. Une collecte de données statistiques a aussi été menée (taux de réussite, résultats par cycle...). Nous aurons également sous peu le sondage SEVEC réalisé auprès des enfants de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. L'ensemble des données recueillies a permis de dresser un portrait de l'école et des défis à relever.

Notre projet éducatif s'inscrit dans une démarche favorisant la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, la commission scolaire et l'école), et ce, dans l'autonomie et selon les particularités de chacun des paliers. Il s'appuie sur des encadrements légaux suivant la loi de l'instruction publique et précise que nous devons tenir compte des obligations suivantes :

- les orientations spécifiques de l'école et les objectifs retenus;
- les cibles visées;
- les indicateurs utilisés.

Toutefois, nous devons faire en sorte que les orientations et les objectifs soient cohérents avec le PEVR de la commission scolaire du Pays-des-Bleuets (s'inspirer de leur contexte pour le faire) et ceux du ministère.

### **Milieu/école**

Roberval compte 9949 habitants. Les services qui s'y retrouvent sont en majorité axés sur les soins de santé, la construction et la fabrication. Plusieurs commerces y trouvent également une place de choix.

La municipalité compte sur deux écoles primaires et une école secondaire. La majorité des élèves proviennent de Roberval, mais une partie aussi vient des communautés de Mashteuiatsh et d'Obedjiwan. Depuis 2011-2012, la clientèle de Benoît-Duhamel augmente chaque année comparativement à l'école Notre-Dame, ce qui a amené la commission scolaire à redessiner le territoire qui dessert chaque école afin d'établir un équilibre. Environ 70 élèves seront déplacés vers l'école Notre-Dame dès l'année scolaire 2019-2020.

En 2018-2019, 399 élèves fréquentent l'école Benoît-Duhamel. On y compte quatre groupes de préscolaire et seize groupes de niveau primaire. Le service de garde y tient une place importante avec 97 enfants à fréquentation régulière et 188 à fréquentation sporadique. De plus l'indice de défavorisation est passée de 8 à 6, ce qui veut dire que l'école n'est plus en milieu défavorisé.

À l'école, 29 locaux sont disponibles et ils sont tous bien utilisés. Le manque de place a été une problématique importante cette année (l'équipe-école a fait preuve d'un professionnalisme impeccable face à cette réalité), ce qui nous a menés à faire la demande de pouvoir utiliser la totalité des locaux du sous-centre administratif, ce qui sera possible pour la prochaine année.

Depuis plusieurs années, l'école adhère à une approche « école en santé » en offrant des collations nutritives et des activités sportives tout au long de l'année. Le volet culturel prend une place tout aussi importante, car on offre des sorties, des spectacles et des visites dans la région et à l'extérieur. L'anglais intensif est présent depuis une vingtaine d'années pour les élèves

de 6<sup>e</sup> année. La forme utilisée est la suivante : sur les 20 cycles que comporte une année scolaire, 10 sont attribués aux matières académiques et les 10 autres, à l'anglais (50-50).

À Benoît-Duhamel, on retrouve 183 garçons comparativement à 216 filles. Nous comptons aussi plus de 30 élèves d'origine autochtone.

### **Vision/mission/valeurs**

Dans une école stimulante et motivante autant pour les garçons que pour les filles, nos enfants seront invités à se dépasser afin de développer leur plein potentiel par l'entremise de la culture, du sport, de la santé et des technologies.

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire (LIP, art. 36).

Instruire par l'acquisition de notions, de concepts, de connaissances, de méthodes de travail et par le développement de compétences.

Socialiser par le développement d'attitudes, d'habiletés, de comportements et de valeurs favorisant le mieux-vivre ensemble.

Qualifier par la mise en place des bases permettant la poursuite du parcours scolaire.

Pour l'école Benoît Duhamel, de cette mission découle un certain nombre de valeurs à privilégier :

- le respect de soi, des autres et de l'environnement;
- la tolérance par l'acceptation de l'autre dans ses différences et une ouverture sur le monde;
- le sens de l'effort, la persévérance et le dépassement de soi;
- la fierté et l'estime de soi pour une plus grande autonomie;
- l'entraide et la coopération pour favoriser le vivre-ensemble.

## Enjeux de l'école

Des suites de l'analyse de l'environnement externe et interne de l'école, cinq enjeux se dégagent. Ils ont guidé les différents acteurs intéressés par l'école dans le choix des orientations et des objectifs de travail. Nous devons permettre aux élèves d'évoluer dans un environnement numérique et ludique, tourné vers les compétences du 21e siècle. Nous accueillons des élèves afin de les préparer à être les acteurs d'une société qui est transformée par le numérique.

La réussite de tous les élèves.

Le bien-être physique et psychologique des élèves.

La prévention et l'accompagnement pour la réussite.

Le développement d'une culture du numérique et des technologies.

L'ouverture à la culture et aux arts.

Pour l'école, cette vision et cette mission sont en lien constant avec des valeurs qui sont nôtres. Que nous avons résumé ainsi; nous, à Benoît-Duhamel, nous avons du « CREN » **collaboration, respect et engagement.**

L'analyse de l'environnement, effectué par notre équipe; un enseignant de chaque cycle est représenté dans ce comité ainsi que deux enseignants-orthopédagogues et une conseillère pédagogique externe et interne de l'école, nous a amenés à sélectionner des grandes orientations suivantes :

- 1- Augmenter les compétences en littératie (lecture et écriture)
- 2- Assurer un milieu sain, bienveillant et sécuritaire
- 3- Développer une culture du numérique et des technologies

*Suite au sondage SEVEC, nous avons pris conscience que nous devons veiller à augmenter le sentiment de sécurité chez les enfants selon le sondage, le climat de sécurité est situé à 86 % nous souhaitons l'augmenter à 90 % en travaillant sur le sentiment de sécurité à l'école.*

De plus, afin de garder bien en vue nos objectifs et les moyens mis en place, nous réévaluerons notre projet éducatif trois fois durant l'année soit à la fin

de chaque étape. Parents et enfants seront également questionnés à chaque année, questionnaire qui sera proposé lors d'un conseil d'établissement.

### **Orientation 1 (augmenter les compétences en littératie)**

Augmenter de 2 %, le taux de réussite des garçons dans la compétence en lecture en 4<sup>e</sup> année et en 6<sup>e</sup> année à l'épreuve obligatoire de juin 2022.

Augmenter à 80 %, le taux de réussite dans la compétence en lecture des garçons et des filles en 2<sup>e</sup> année d'ici juin 2022.

Maintenir à 85 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin de la 4<sup>ième</sup> année.

### **Orientation 2 (Assurer un milieu sain, bienveillant et sécuritaire)**

Faire bouger les élèves 60 minutes par jour au primaire

Maintenir ou augmenter la condition physique des enfants en ayant un taux de réussite de 75 % au test « Cooper » et « navette ».

### **Orientation 3 (Développer une culture du numérique et des technologies)**

D'ici 2022, favoriser l'accompagnement et la formation du personnel enseignant afin qu'il développe ses compétences dans l'intégration pédagogique du numérique en classe, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.

Offrir au moins trois activités pédagogiques développant les compétences numériques (atelier de sensibilisation des élèves aux risques liés au numérique, atelier sur la cyber intimidation avec les services de police, activité de sensibilisation culturelle, mondiale ou environnementale, etc.)

## Résultats 2017-2018

2 <sup>e</sup> année		4 <sup>e</sup> année		6 <sup>e</sup> année	
<b>Écriture 83,9 %</b>		<b>Écriture 85,2 %</b>		<b>Écriture 90,7 %</b>	
F : 89 %	G : 72,2 %	F : 83,8 %	G : 87,5 %	F : 86,4 %	G : 95,2 %
<b>Lecture 75,9 %</b>		<b>Lecture 75,8 %</b>		<b>Lecture 86 %</b>	
F : 77 %	G : 72,2 %	F : 81,6 %	G : 66,7 %	F : 81,8 %	G : 90,5 %
<b>Résoudre 73,2 %</b>		<b>Résoudre 76,7 %</b>		<b>Résoudre 79,1 %</b>	
F : 71,8 %	G : 77,8 %	F : 78,4 %	G : 73,9 %	F : 72,7 %	G : 85,7 %
<b>Raisonner 82,8 %</b>		<b>Raisonner 87,1 %</b>		<b>Raisonner 72,1 %</b>	
F : 82,5 %	G : 83,3 %	F : 84,2 %	G : 91,7 %	F : 72,7 %	G : 71,4 %

### Taux de réussite aux épreuves obligatoires de français de juin 2018

<u>Français fin 2<sup>e</sup> cycle( 4<sup>e</sup> année) juin 2018</u>			
Lecture		Écriture	
Moyenne	Taux de réussite	Moyenne	Taux de réussite
65,55 %	71,67 %	72,47 %	88,14 %
Filles 65,89 %	Filles 72,97 %	Filles 73,94 %	Filles 88,89 %
Garçon 65,00 %	Garçons 69,57 %	Garçons 70,17 %	Garçons 86,96 %

### Taux de réussite aux épreuves obligatoires de français de juin 2018

<u>Français 6<sup>e</sup> année juin 2018</u>			
Lecture		Écriture	
Moyenne	Taux de réussite	Moyenne	Taux de réussite
70,98 %	72,09 %	68,00 %	80,95 %
Filles 70,91 %	Filles 72,73 %	Filles 68,00 %	Filles 81,82 %
Garçon 71,05 %	Garçons 71,43 %	Garçons 68,00 %	Garçons 80,00 %

## Projet éducatif

### École Benoît Duhamel

ENJEU	COHÉRENCE AVEC LE PEVR	ORIENTATION	OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE	SITUATION ACTUELLE
La réussite de tous les élèves	2.1 Porter à 85 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 2e cycle du primaire. <b>*Orientation ministérielle</b>	<b>Orientation 1</b> augmenter les compétences en littératie	1.1 Augmenter de 2 % le taux de réussite des garçons dans la compétence en lecture en 4 <sup>e</sup> année et en 6 <sup>e</sup> année à l'épreuve obligatoire de juin 2022.	Taux de réussite des garçons (4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année) en juin pour la compétence en lecture à l'examen ministérielle.	Lecture 4 <sup>ième</sup> année Garçons : 71,57%  Lecture 6 <sup>ième</sup> année Garçons : 73,43%	Lecture 4 <sup>ième</sup> année Garçons : 69,57%  Lecture 6 <sup>ième</sup> année Garçons : 71,43%
			1.2 Augmenter à 80 % le taux de réussite dans la compétence en lecture des garçons et des filles en 2 <sup>e</sup> année d'ici juin 2022.	Taux de réussite dans la compétence en lecture des garçons et des filles en 2 <sup>e</sup> année	80% taux de réussite dans la compétence en lecture des garçons et des filles en 2 <sup>e</sup> année	Taux de réussite dans la compétence en lecture des garçons et des filles en 2 <sup>e</sup> année : 75,9%
			1.3 Maintenir à 85 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve obligatoire d'écriture à la 4 <sup>ième</sup> année du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture à la 4 <sup>ième</sup> année du primaire de juin 2018.	85 % Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture à la 4 <sup>ième</sup> année	85,2 % Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture à la 4 <sup>ième</sup> année
La santé et le bien-être physique et psychologique des élèves	Objectif 6.1 du PEVR Porter à 100 % le pourcentage des écoles du primaire qui font bouger les élèves 60 minutes par jour.	<b>Orientation 2</b> Assurer un milieu sain, bienveillant et sécuritaire <b>*Orientation ministérielle</b>	2. Faire bouger tous les élèves de l'école au moins 60 minutes par jour.	Temps alloué pour faire bouger les élèves chaque jour.	60 minutes par jour allouées pour faire bouger les élèves par jour en 2022	En 2018-2019, 50 minutes par jour sont allouées pour faire bouger les élèves.



	3.1 Assurer le développement et le partage des connaissances nécessaires à l'évolution des pratiques pédagogiques éducatives et de gestion.	<b>Orientation 3</b> Développer une culture du numérique et des technologies	3.1 D'ici 2022, favoriser l'accompagnement et la formation du personnel enseignant afin qu'il développe ses compétences dans l'intégration pédagogique du numérique en classe, de la maternelle à la 6 <sup>e</sup> .	Nombre d'initiatives favorisant l'accompagnement et la formation du personnel enseignant en matière d'intégration du numérique en classe	Trois activités par année (formation, atelier de sensibilisation des élèves aux risques liés au numérique, atelier sur la cyber intimidation avec les services de police, activité de sensibilisation culturelle, mondiale ou environnementale).	Nombre d'activités effectuées dans l'année dans chacune des classes.
			3.2 D'ici 2022, s'assurer que chaque enseignant développe des habiletés à utiliser les outils technologiques à des fins pédagogiques dans sa classe.	Nombre d'enseignants utilisant des outils technologiques à des fins pédagogiques	100% des enseignants auront au moins un accompagnement.	Nombre d'accompagnement effectué dans l'année dans chacune des classes.